



BARÈME D'HONORAIRES

CITY LIFE

SAS au capital de 10 000 € - RCS de Pontoise 999 801 012

Siège social : 5 rue du Pontcel 95270 LUZARCHES

Tel : 01 34 71 20 00 - E-mail : luzarches@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 01/01/2026

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 99.000 €	5.83 %	7.00 %
De 100.000 à 199.999 €	5.00 %	6.00 %
De 200.000 à 299.999 €	4.58 %	5.50 %
De 300.000 à 399.999 €	4.17 %	5.00 %
De 400.000 à 499.999 €	3.75 %	4.50 %
A partir de 500.000 €	3.33 %	4.00 %

Les honoraires sont à la charge du (vendeur/de l'acquéreur), sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 100 € HT à la charge du (vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 1 000 € HT à la charge du vendeur et de l'acquéreur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8.07 € TTC / m ² de surface habitable En zone très tendue / tendue / hors zone tendue	8.07 € TTC / m ² de surface habitable En zone très tendue / tendue / hors zone tendue
État des lieux d'entrée	3.03 € TTC / m ² de surface habitable	3.03 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	50 € TTC	

Zone tendue : 13.11 € TTC / m² de surface habitable (10.08 €/m² + 3.03 €/m²), 50 € TTC en sus pour le bailleur pour entremise et négociation)

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	10 € TTC / m ² de surface habitable	10 € TTC / m ² de surface habitable
Bail professionnel	10 % HT du loyer annuel, soit 12 % TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € HT	10 % HT du loyer annuel, soit 12 % TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € HT
Bail commercial	5 % HT du loyer annuel, soit 6 % TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € HT	5 % HT du loyer annuel, soit 6 % TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € HT
Bail stationnement (parking, garage...)	1 fois le loyer nu	1 fois le loyer nu

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3.03 € TTC / m ² de surface habitable	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3.03 € TTC / m ² de surface habitable	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3.03 € TTC / m ² de surface habitable	X
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : inclus dans honoraires de location	X
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : baux 500 € HT à la charge du bailleur / avenant 150 € HT à la charge du demandeur

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du vendeur

Permis de louer (dossier et visite sur place) : 100 € TTC à la charge du bailleur

Agence Laforêt Luzarches
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

 **PACK ESSENTIEL**
6 % TTC

 **PACK SÉRÉNITÉ**
7.2 % TTC

 **PACK PREMIUM**
8.4 % TTC

 **PACK PREMIUM NEUF**
9.6 % TTC

Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM	PACK PREMIUM NEUF
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice pour les congés mandant)	✓	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (relances simples, hors frais de procédure)	✓	✓	✓	✓

Prestations annexes :

	PACK ESSENTIEL	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM	PACK PREMIUM NEUF
Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	30 € / an	✓	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	3 % des travaux	✓	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / appel	✓	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / facture	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	5 % des travaux	5 % des travaux	✓	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	50 €	50 €	✓	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	100 € / visite	100 € / visite	75 € / heure	✓
Représentation en Assemblée Générale	75 € / heure	75 € / heure	200 €	✓
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	200 €	200 €	200 €	✓
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	200 €	200 €	300 €	✓
Représentation ou assistance à la première Assemblée Générale immeuble neuf	300 €	300 €	75 € / heure	✓

Nos produits d'assurances :

	PACK ESSENTIEL	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM	PACK PREMIUM NEUF
Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières) y compris frais d'intermédiation de 0.40 %	2.40 %	2.40 %	2.40 %	2.40 %

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC